



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Le bilan de l'exercice clos le 31/12/2019 présente un total s'élevant à 85 489 €.

Le compte de résultat de l'exercice présente un total de charges de 191 867 €, et un total de produits de 156 978€, dégagant ainsi une perte nette de 34 890 €.

1) **Faits caractéristiques de l'exercice**

Le chiffre d'affaires est passé de 181 600 € à 156 252 €, soit une diminution de près de 14 %.

L'association a regroupé, pour l'exercice 2019, 6 membres associés à titre gracieux, et 24 adhérents à jour de cotisation : 3 à ½ tarif et 21 à plein tarif.

Les charges d'exploitation, quant à elles, sont passées de 177.347 € à 191.866 €, soit une hausse de 14.519 € représentant un peu plus de plus de 8%, principalement liée aux dépenses pour l'organisation de l'évènement REAL IT qui s'est déroulé en juin 2019, et qui était l'occasion de réunir tous les adhérents et autres acteurs de l'Association Fidji pour son 10ème anniversaire. Les frais de fonctionnement courants, eux, restent plus ou moins stables.

Le résultat d'exploitation est ainsi déficitaire de 35.612 €, contre un bénéfice de 5.755 € l'an passé.

2) **Règles et méthodes comptables**

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3) **Explications sur certains postes du bilan**

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisitions des immobilisations).

Il n'y a pas eu de nouvelle acquisition sur l'exercice 2019.



Amortissements

Les amortissements pour dépréciations sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée de vie prévue des biens.

Le matériel de bureau et le matériel informatique sont amortis sur 3 ans.

Les travaux d'installation sont amortis sur 5 ans.

La totalité des biens immobilisés sont amortis depuis la fin de l'exercice 2018.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les 2 factures figurant au poste clients au 31 décembre 2019, ont été soldées au début de l'exercice 2020.

Charges constatées d'avance

Ce poste est nul à la fin de l'exercice 2019.

Produits constatés d'avance

Ce poste s'élève à 27 000 € : il s'agit de l'adhésion des 3 1ers trimestres de l'année 2020 de Gecina et Swiss Life ainsi que l'adhésion 2020 de 3 nouveaux adhérents, Groupama, Aareon et Amo Conseil, ce qui permet de compter sur une augmentation des recettes de l'Association pour l'exercice 2020.

4) Explications sur certains postes du compte de résultat

Comptes de produits

Les produits de l'exercice sont principalement constitués des cotisations des membres pour 136 500 €.

La cotisation annuelle est maintenue à 6.000 € HT (à plein tarif).

L'Association facture également à l'IFPImm la mise à disposition de ses locaux (14 502 €). La mise à disposition de ses locaux à la société RQR s'est terminée en mai 2019 (5 250 €).

Comptes de charges

L'Association fonctionnant sans personnel, ses charges sont essentiellement constituées de sous-traitance générale pour assurer son fonctionnement d'une part (secrétariat général : 3 680 € et assistance administrative : 3 600 €), et la maintenance et la mise à jour du produit mis au point par l'Association d'autre part (gestion de projet et développement logiciel : 46 440 € + 62 675 €), ainsi que des coûts de location et charges locatives liées aux locaux pris à bail en 2014 (37 804 €).

L'organisation de l'évènement REAL IT a quant à lui généré 25 186 € de charges. Il devrait être reconduit en septembre 2020, mais avec le soutien financier de plusieurs sponsors.

5) Evènements survenus depuis la clôture

La crise du Covid-19, pandémie mondiale ayant entraîné la décision du Gouvernement français, tout comme dans de nombreux autres pays, de confiner la population chez elle et d'interdire l'ouverture des commerces et lieux publics, n'a pas eu d'impact majeur sur les activités de l'Association : tous ses adhérents ont poursuivi leur activité en télétravail, et les réunions techniques et administratives se sont tenues en visioconférence.